

COMMUNE DE SAINTE-FOY D'AIGREFEUILLE



**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 6 JANVIER 2022**

Le Maire ouvre la séance à 20h35.

Présents: Mmes et Mrs RUFFAT Daniel, LAVIGNE Gérard, BAHURLET-MARTY Gisèle, MARCHAND Thierry, ESCRIEUT Florian, CAZENEUVE Didier, AUDIBERT Muriel, CHARTOUNI Laurent, ROGE-MATYKA Mélanie, DELMAS Anthony, MONTEIL Jean-Paul, BODIN Pierre, TOUZELET Michèle, VALETTE Sandrine.

Excusés avec pouvoir : REUSSER Isabelle (pouvoir à CAZENEUVE Didier), NEAUPORT Eric (pouvoir à BAHURLET-MARTY Gisèle), FABRE Audrey (pouvoir à RUFFAT Daniel), PERQUE- CABANIS Aline (pouvoir à ESCRIEUT Florian).

Absent : HACHANI Aimene.

Secrétaire de séance : DELMAS Anthony.

Secrétariat de mairie : Lakhdar BENSİKADDOUR.

Ordre du jour :

- *Approbation des comptes-rendus des 14 et 20 décembre 2021*
- *Travaux d'urbanisation de l'avenue René CASSIN - Tranche 1 : Attribution du marché.*
- *Questions Diverses*

Daniel Ruffat : « Nous avons reçu le rapport du commissaire enquêteur concernant la deuxième modification de notre Plan Local d'Urbanisme. C'est un avis favorable, qui est assorti de quelques recommandations, que nous prenons en compte.

La deuxième bonne nouvelle se rapporte aux bons résultats de l'exercice 2021 de la commune. Ils sont encore provisoires, mais je crois qu'ils sont fiables, ils ne bougeront pas beaucoup. Nous dégageons au 31 décembre 2021 un excédent global de clôture, dans une approche des données consolidées (le budget principal et les services annexes), de 1 700 000 euros. Nous dégageons cet excédent après avoir réalisé un volume d'investissement de l'ordre de 900 000 euros. Nos investissements sont entre 1 000 000 € et 1 500 000 €. En 2021, ils ont concerné les travaux et grosse réparation à l'école, au centre de loisirs, le second court de tennis, l'achat de la maison à côté de l'église et payé les premières factures de l'atelier. C'est un bon bilan collectif, qu'il faut tous s'approprier, en particulier monsieur le secrétaire général des services, mais aussi les agents territoriaux que vous dirigez, merci à vous pour votre travail. »

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JANVIER 2022

1. Approbation des comptes rendu des 14 et 20 décembre 2021

Le compte-rendu du 14 décembre 2021 :

Sandrine Valette : « [Sur le compte-rendu du 14 décembre en questions diverses, je n'ai pas retrouvé précisément toutes les interventions. Je m'abstiendrai.](#) »

Florian Escrcieut : « [Un compte rendu est une synthèse des interventions, il ne s'agit pas d'un procès verbal. Le fait de réaliser des enregistrements vidéo des conseils municipaux permet de retrouver toutes les interventions précises, c'est un supplément au compte rendu.](#) ».

Pour : 16 : Abstentions : 2 Contre : 0

Le compte rendu du conseil municipal du 14 décembre 2021 est adopté à la majorité.

Le compte rendu du conseil municipal du 20 décembre 2021 est adopté à l'unanimité.

2. Travaux d'urbanisation de l'avenue René CASSIN - Tranche 1 : Attribution du marché.

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée que par délibération du 10 mai 2021, il avait été adopté le programme d'urbanisation de l'avenue René CASSIN (Tranche 1) et qu'il avait été permis au maître d'œuvre de travailler sur le programme de consultations des entreprises. La commune avait également pris rang financièrement auprès des services du Conseil Départemental de la Haute-Garonne dans le cadre de ces travaux.

Il rappelle que l'urbanisation récente le long du chemin de la Palenque et le trafic important de l'avenue René CASSIN ont entraîné de la part de la commune une réflexion globale de la gestion de la circulation, afin de permettre aux usagés non motorisés de se déplacer de manière sécurisée de part et d'autre de l'avenue.

La 1^{ère} tranche de travaux qui sera réalisée en février et mai 2022, couvrira la zone entre le 23 de l'avenue René CASSIN et le rond-point de la Palenque.

Ces travaux d'urbanisation permettront notamment :

- *La création d'un trottoir normalisé facilitant le déplacement des piétons,*
- *La création d'un trottoir mixte facilitant le déplacement des piétons et des cycles,*
- *L'amélioration de la perception visuelle de l'avenue,*
- *La création d'un plateau traversant, au niveau du rond-point de la Palenque, permettant de sécuriser la traversée des piétons, des vélos et de faire ralentir les automobilistes.*

Une consultation suivant la procédure adaptée a été lancée le 16 novembre 2021 en vue de l'attribution du marché de travaux et soumise aux dispositions des articles L.2123-1 et R.2123-1 1° du code de la commande publique. Les prestations sont divisées en une tranche unique de travaux. Les critères de jugement énoncés dans le règlement de la consultation étaient les suivants :

- *60% prix de prestation*
- *40% valeur technique de l'offre*

L'ouverture des plis a été réalisée le 8 décembre 2021, 4 réponses ont été reçues.

La Commission d'Appel d'Offres réunie le 20 décembre 2021 et sur proposition du maître d'œuvre a décidé de valider le lot unique.

Il est proposé d'attribuer le marché de travaux d'urbanisation de l'avenue René CASSIN - Tranche 1 à l'entreprise EIFFAGE ROUTE GRAND SUD – ZI de la Madeleine – BP 23259 FLOURENS – 31132 BALMA CEDEX pour un montant (hors option) de 249 984,00 €uros HT.

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JANVIER 2022

Jean-Paul Monteil : « Au niveau de la partie trottoir et piste cyclable, est-ce qu'on a fait le nécessaire pour qu'il n'y ait pas d'obstacle, comme des lampadaires mal installés ? »

Gérard Lavigne : « Oui cela a été pris en compte, les lampadaires seront positionnés sur le trottoir opposé aux pistes cyclables. Les seuls obstacles que nous pourrions rencontrer sont des stationnements de véhicules, nous le traiterons autrement. »

Daniel Ruffat : « Ces travaux vont entraîner des complications pour la circulation et les riverains. On les rencontrera pour en parler. Nous avons également rencontré les élus de Lauzerville. Ils sont d'accord pour laisser passer les poids lourds pour se rendre à la zone. »

Gérard Lavigne : « Nous rencontrons Eiffage et Terres du Lauragais mardi matin afin de mettre en place le calendrier. Nous contacterons ensuite les riverains et les transports scolaires. »

Sandrine Valette : « Est-ce que tu peux rappeler la durée des travaux ? »

Gérard Lavigne : « Le démarrage devrait intervenir le 2 février avec la mise en place du chantier. Les travaux devraient commencer mi-février pour se terminer à la mi-mai, sans aléa. »

Didier Cazeneuve : « On serait à 79 jours de chantier (jours ouvrés). »

Sandrine Valette : « Les travaux sont du 23 Avenue René Cassin jusqu'au rond-point de La Palenque, qu'elle est la distance ? »

Gérard Lavigne : « Environ 600 mètres. »

Thierry Marchand : « La sécurité est l'argument principal de cet investissement, il s'agit de l'un de nos objectifs. »

Sandrine Valette : « Il faut préciser que l'enrobé n'est pas pris en compte dans ce coût là mais dans le POOL routier. »

Didier Cazeneuve : « On va faire le POOL routier avec la partie bande de roulement et la partie trottoir supportée par la commune, avec aussi des subventions. »

Sandrine Valette : « Est-ce que vous pouvez donner à tout le monde le montant estimatif de l'enrobé ? »

Monsieur le Secrétaire de mairie : « 150 000 € HT. »

Sandrine Valette : « Sur le POOL routier, si certaines communes ne réalisent pas les projets prévus, on peut demander une rallonge à l'intercommunalité. »

Thierry Marchand : « Comme l'a dit Gérard, tous ces travaux ont été faits en concertations avec les services de la communauté de communes. Il ne faut pas oublier que la durée du Pool Routier est passée de 3 à 4 ans. De ce fait l'enveloppe donnée par le Conseil Départemental est plus faible par an. Si nous demandons une "rallonge" à l'intercommunalité, cela est possible, cependant elle est à 100% à charge pour les communes. »

Sandrine Valette : « Il n'y avait pas une convention à signer ? »

Monsieur le Secrétaire de mairie : « Elle a été dénoncée par les services de l'intercommunalité, préférant avoir une maîtrise d'œuvre sur la partie roulante. »

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JANVIER 2022

Suite à cet exposé est après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- *D'attribuer le marché de travaux d'urbanisation de l'avenue René CASSIN – Tranche 1 à l'entreprise EIFFAGE ROUTE GRAND SUD – ZI de la Madeleine – BP 23259 FLOURENS – 31132 BALMA CEDEX pour un montant (hors option) de 249 984,00 €uros HT.*
- *D'autoriser monsieur le Maire à signer le marché à intervenir avec l'entreprise ci-dessus, ainsi que tout document se rapportant à ce dossier,*
- *De prélever la dépense en section d'investissement du budget communal opération n°305.*

3. Questions diverses

Gérard Lavigne : « Concernant le chantier du nouvel atelier municipal, ils en sont à la couverture, continueront par le bardage, l'isolation et la partie dallage. »

Daniel Ruffat : « Nous avons reçu un mail de Terres du Lauragais, ce soir. Il y aura à Maureville, le samedi 8 janvier 2022, de 9 h 30 à 19 h 30, une opération de vaccination COVID organisée par le SDIS31. Cette vaccination concerne les +65 ans ou de plus de 50 ans avec comorbidité. Le vaccin utilisé sera le Pfizer, 280 injections sont prévues. Vous pourrez le faire savoir autour de vous. »

Daniel Ruffat : « Concernant le bulletin municipal, nous avons bien reçu l'expression libre de l'opposition. »

Gérard Lavigne : « Pour le PLU, le compte-rendu du commissaire enquêteur est disponible sur le site. »

Daniel Ruffat : « Nous avons saisi le CAUE pour envisager l'aménagement de l'ancien atelier et de la maison près de l'église. »

La séance est levée à 21h.